

Jour	Date	Heures		Evénements	Lieu	Participants annoncés par les organisateurs
		Début	Fin			
Jeudi	21.12.2017	1800	2130	Fête de Noël	Confédération Centre	
Jeudi	21.12.2017	1700	1930	Vin chaud de Noël	Av. de Châtelaine	280
Jeudi	21.12.2017	1945	2200	Match de Hockey GSHC - EHC KLOTEN	Patinoire des Vernets	
Vendredi	22.12.2017	1800	2300	Aide aux SDF	Selon demande	15
Vendredi	22.12.2017	1300	1700	Rassemblement Ashraf	Place des Nations	50
Vendredi	22.12.2017	2300	0500	Le petit Noël	Rue du Stand 3	500 – 1'000
Samedi	23.12.2017	1400	1800	Rassemblement Cube of Truth	Place du Molard	50
Samedi	23.12.2017	1700	1900	Collecte de marmites	Place du Molard	50 - 100
Samedi	23.12.2017			Tournage du film "Les Particules"	Divers lieux	
Samedi	23.12.2017	0930	2030	Petit train de Noël	Avenue de Feuillasse 24	50 - 100
Dimanche	24.12.2017	1100	1130	Chants de Noël	Vielle-Ville	
Mercredi	27.12.2017	1200	2200	Yourte à la place Favre (jusqu'au 29.12)	Place Favre	
Samedi	30.12.2017			Cérémonies des Vieux-Grenadiers & Restauration	Rue de carouge, promenade de la Treille	
Dimanche	31.12.2017	1130	1230	Mini défilé et tirs d'une salve	Divers lieux en Vieille Ville	
Dimanche	31.12.2017	0700	1100	Commémoration de la Restauration	Divers lieux en Vieille Ville	
Dimanche	31.12.2017	2100	0300	Fête du 31 décembre	Quai du Mont-Blanc	10'000 - 20'000

Ce tableau rassemble les annonces préalables de manifestations selon la LMDPu. Elles pourraient faire l'objet d'un bulletin particulier en cas de non-respect des devoirs de l'organisateur ou de l'apparition d'une manifestation non autorisée.

Loi sur les manifestations sur le domaine public (F 3 10 (LMDPu) du 26 juin 2008)

Art. 2 Définition : on entend par manifestation au sens de la présente loi tout rassemblement, cortège, défilé ou autre réunion sur le domaine public.

Art. 3 Principe de l'autorisation : l'organisation d'une manifestation sur le domaine public est soumise à une autorisation délivrée par le département de la sécurité et de l'économie.



BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION MANIFESTATIONS

Genève, le mercredi 20 décembre 2017

Du jeudi 21.12.2017 au mercredi 03.01.2018

Mardi	02.01.2018	1945		Match de Hockey GSHC – SLC Tigers	Patinoire des Vernets	
Mardi	02.01.2018	1730	1830	Rassemblement palestinien	Rue de la Cité	

Ce tableau rassemble les annonces préalables de manifestations selon la LMDPu. Elles pourraient faire l'objet d'un bulletin particulier en cas de non-respect des devoirs de l'organisateur ou de l'apparition d'une manifestation non autorisée.

Loi sur les manifestations sur le domaine public (F 3 10 (LMDPu) du 26 juin 2008)

Art. 2 Définition : on entend par manifestation au sens de la présente loi tout rassemblement, cortège, défilé ou autre réunion sur le domaine public.

Art. 3 Principe de l'autorisation : l'organisation d'une manifestation sur le domaine public est soumise à une autorisation délivrée par le département de la sécurité et de l'économie.